

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauge-antioxydant extrait_063.014

Date d'impression: 11.03.2019

Page 1 de 6

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Sauge-antioxydant extrait_063.014

Autres désignations commerciales

Salbei Antioxidans Extrakt 25, Typ Nr: 063.014

Sage antioxydant extract 25, type no. 063.014

Sauge-antioxydant extrait 25, référence 063.014

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Dans les produits cosmétiques, les compléments alimentaires et les médicaments naturels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Flavex Naturextrakte GmbH	
Rue:	Nordstr. 7	
Lieu:	D-66780 Rehlingen-Siersburg	
Téléphone:	+49 (0)6835/9195-0	Téléfax: +49 (0)6835/919595
e-mail:	info@flavex.com	
Interlocuteur:	Monsieur N. Gref	
Internet:	www.flavex.com	
Service responsable:	Le n° de téléphone du centre anti-poison le plus proche est indiqué dans l'annuaire et les pages jaunes de France Télécom aux numéros d'urgence. En cas de danger de mort : pompiers 18. Le centre anti-poison de Freiburg (Allemagne – téléphone +49 76 11 92 40) tient également des informations à disposition en langues allemande et anglaise.	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2.3. Autres dangers

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

INCI-Name (CTFA): Salvia Triloba (Sage) Leaf Extract, numéro CAS : 85085-68-3 numéro CE

(EINECS/ELINCS): 285-391-8

et Helianthus Annuus (Sunflower) Seed Oil, numéro CAS : 8001-21-6 numéro CE

(EINECS/ELINCS): 232-273-9

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauge-antioxydant extrait_063.014

Date d'impression: 11.03.2019

Page 2 de 6

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
285-391-8	Sage, Salvia triloba, ext.	~65 %
85085-68-3	Aquatic Chronic 3; H412	

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau en aspersion.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Des vapeurs combustibles peuvent s'accumuler dans la chambre à vapeur de systèmes fermés.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuel

Assurer une aération suffisante.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauge-antioxydant extrait_063.014

Date d'impression: 11.03.2019

Page 3 de 6

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir avec un produit liant l'huile. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Changer les vêtements imprégnés.

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Normes DIN/EN : EN 374

Protection de la peau

porter un vêtement tel qu'habituel dans l'industrie chimique, enlever des vêtements contaminés. Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Protection respiratoire

ne pas respirer la vapeur / aérosol
Une protection respiratoire est nécessaire lors de : formation d'aérosol ou de nébulosité.
Appareil filtrant avec filtre ou avec filtre et ventilation de type : A

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Huile. visqueuse
Couleur:	marron foncé
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
------------	--------------------------

Modification d'état

Point de fusion:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point de sublimation:	Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauge-antioxydant extrait_063.014

Date d'impression: 11.03.2019

Page 4 de 6

Point de ramollissement:	Aucune donnée disponible
Point d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	> 65 °C coupelle fermée

Inflammabilité

solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

Dangers d'explosion

Pas de données disponibles

Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation:	Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide:	Aucune donnée disponible
gaz:	Aucune donnée disponible

Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
-------------------------------	--------------------------

Propriétés comburantes

Pas de données disponibles

Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité (à 20 °C):	< 1,00 g/cm ³ pycnomètre
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	insoluble
Coefficient de partage:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Pas de données disponibles
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Pas de données disponibles
Densité de vapeur:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible
Teneur en solvant:	< 2 % Ethyl alcohol

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides:	Aucune donnée disponible
--------------------------	--------------------------

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauge-antioxydant extrait_063.014

Date d'impression: 11.03.2019

Page 5 de 6

Information supplémentaire

Aucune inflammation, aucune explosion, aucun auto-échauffement ou aucune décomposition visible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Sauge-antioxydant extrait_063.014

Date d'impression: 11.03.2019

Page 6 de 6

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Raison pour modifications : révision générale

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)